LES DÉBUTS DU NAUTISME À SAINT-RAPHAËL 1878-1928 : UN DOUBLE DÉPART

Alain DROGUET

> « Il faisait jour déjà, et j'apercevais très bien la côte de Saint-Raphaël, auprès des bouches de l'Argens, et les sombres montagnes des Maures, courant jusqu'au cap Camarat, là-bas, en pleine mer, au-delà du golfe de Saint-Tropez. De toute la côte du Midi, c'est ce coin que j'aime le plus. Je l'aime comme si j'y étais né, comme si j'y avais grandi, parce qu'il est sauvage et coloré, que le Parisien, l'Anglais, l'Américain, l'homme du monde et le rastaquouère ne l'ont pas encore empoisonné. […] Après avoir doublé le Dramont, j'aperçus les villas de Saint-Raphaël cachées dans les sapins, dans les petits sapins maigres que fatigue toute l'année l'éternel coup de vent de Fréjus. Puis je passai entre les lions, jolis rochers rouges qui semblaient garder la ville et j'entrai dans le port ensablé vers le fond, ce qui force à se tenir à cinquante mètres du quai, puis je descendis à terre »[1].

Peut-on espérer meilleure présentation du cadre de cette étude que l'évocation qu'en a faite Guy de Maupassant dans son ouvrage *Sur l'eau* publié à l'été 1888, qu'il présentait dans son avant-propos comme le « journal » de « la petite croisière sur les côtes de la Méditerranée » qu'il avait faite « au printemps dernier » sur son yacht, le *Bel Ami* ? Et pourquoi ne pas citer le passage du *Calendau* de Frédéric Mistral évoquant les mêmes paysages :

> « La voile bouffante cinglait. […] Ils rasent, en moins de rien, la côte renfrognée et rôtie de l'Estérel : la mer, sirène aux yeux bleus, depuis cent mille ans, ou tout comme, lui palpe ses flancs de porphyre, mais toujours force lui est de reculer devant l'austère accueil du géant chevelu. Vogue toujours ! Ils virent la plage d'Agay, sauvage d'aspect et sanguinolente ; ils virent la Porte d'Or de l'Antique Fréjus ».

Une partie de ce texte est d'ailleurs reproduite sur le monument élevé en l'honneur du poète à proximité de la villa *Les Cistes* construite par Félix Martin qui, nous allons le voir, fut à l'origine des régates de Saint-Raphaël.

Le poème épique de Mistral fut publié en 1867. Transportons-nous maintenant quelques années plus tôt, de part et d'autre du golfe de Fréjus, par le biais d'une nouvelle citation, celle d'un article consacré aux régates de Saint-Tropez par le journal *Le Var* le 20 avril 1862 :

> « En 1859, à pareille époque, nous disions dans notre journal : les familles étrangères dont le beau ciel et l'inappréciable climat de la ville de Cannes ont rétabli les forces et la santé, désireuses d'éprouver leur gratitude à ces excellentes populations, si empressées de mettre leurs barques à la disposition de ces colons de l'hiver, et de les promener au milieu des anfractuosités si pittoresques du golfe de La Napoule, ou autour des îles de Lérins, n'ont pas cru trouver un meilleur moyen d'acquitter leur dette qu'en établissant l'institution des *Régates.* Nous associant alors pleinement à cette heureuse pensée, nous lui prédisons un succès assuré, auquel chaque année vient apporter une nouvelle confirmation par la vogue toujours croissante de cette fête nautique. Aujourd'hui nous annonçons avec satisfaction à nos lecteurs que Saint-Tropez, voulant doter notre département

1 MAUPASSANT Guy de, *Sur l'eau*, 1888. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5829139g/f2.item, p. 453-455.

> de cette institution qui existe dans la plupart des ports de France, vient de fonder en son sein une Société des Régates ».

Plaisance et régates, voilà les deux volets, intimement liés comme nous le verrons, de ce que fut le nautisme à cette époque. Lorsque l'on évoque le nautisme à la fin du XIX^e^ siècle, on pense en effet spontanément à deux versants de cette activité : le délassement offert par la navigation de plaisance[2], ou yachting, et la pratique sportive de la voile encadrée par les sociétés de régates[3]. Les deux coexistent à Saint-Raphaël au tournant des XIX^e^ et XX^e^ siècles, les propriétaires aisés de yachts contribuant à organiser les régates auxquels ils participent d'ailleurs souvent.

Les débuts et leur contexte

C'est selon toute vraisemblance le 1^er^ septembre 1878 qu'eurent lieu pour la première fois des régates à Saint-Raphaël. Leur organisation était due à l'initiative des deux personnes qui ont été à l'origine du développement de Saint-Raphaël comme cité balnéaire ; Alphonse Karr, l'« inventeur de Saint-Raphaël », arrivé en 1865 dans « ce magnifique recoin de côte » et Félix Martin, élu maire le 2 juin 1878, dont, dans son article sur l'histoire du casino, Laurence Lassalle dit : « Il veut par-dessus tout entraîner la ville dans un tourbillon de fêtes, de réjouissances et de gaîté. Saint-Raphaël ne doit pas être l'endroit où l'on s'ennuie.»[4] Elle précise que :

> « le 22 janvier 1880, on inaugure les salons d'une institution qui sera pour longtemps indissociable du Casino, le « Cercle des régates ». […] Il est demandé à Alphonse Karr d'accepter le titre de président d'honneur. […] Il est amusant de voir que le but du Cercle, énoncé lors de sa première assemblée générale du 11 janvier 1880, correspond exactement à la volonté de Félix Martin. Il s'agit de « créer et entretenir des relations cordiales ou de politesse prévenante entre la colonie étrangère, les personnes qui séjournent temporairement à Saint-Raphaël et les habitants de la ville ». Vient ensuite le désir " de provoquer ou organiser des régates sur la rade de Saint-Raphaël et sur les rades des ports voisins (Sainte-Maxime, Saint-Tropez, etc**.)".»**[5]

En fait, la tenue de régates a précédé la création du Cercle car celles du 1^er^ septembre 1878 furent suivies de deux autres en 1879, les premières le dernier dimanche d'avril avec des tribunes « remplies de monde »[6] et les secondes, plus modestes, début août pour la Saint-Pierre. Entre 1882 et 1891, le Cercle des régates se transforme en Cercle des chasses et régates. En novembre 1893, Félix Martin en devient le président et le docteur Bontemps le vice-président, mais on apprend fin juin 1895 sa dissolution[7].

---

2 Sur la délicate définition de ce qu'est la plaisance, voir BUTI Gilbert, « Voyages éphémères et mutation d'un espace. Plaisance et plaisanciers dans le golfe de Saint-Tropez (1835-1913). Contribution à l'histoire de la plaisance », in *L'attrait d'ailleurs : images, usages et espaces du voyage à l'époque contemporaine*, Actes du 130^e^ Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Voyages et voyageurs », La Rochelle, 2005, p. 173-189, https://www.persee.fr/doc/acths_1764-7355_2010_act_130_10_1721.

3 Pour une vue générale au niveau de la France, voir BERNARD Nicolas , *Géographie du Nautisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016. Selon Gilbert Buti, cet « ouvrage est celui d'un géographe qui propose en ouverture un intéressant mais très bref "panorama géohistorique" mais qui occulte, comme il se doit, l'espace méditerranéen ».

4 LASSALLE Laurence, « Ainsi naquit l'histoire du casino de Saint-Raphaël », *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, n° 12, 2011, p. 23.

5 *Ibid.*, p. 24-25 et *Saint-Raphaël-Revue* du 18 mai 1890.

6 *Le Var* du 1^er^ mai 1879.

7 *Saint-Raphaël-Revue* du 30 juin 1895.

Par rapport aux villes voisines, Saint-Raphaël n'est pas en avance. L'article du *Var* précédemment cité annonce l'organisation de régates à Saint-Tropez en avril 1862 et, l'année suivante, c'est à Toulon qu'ont lieu de semblables manifestations et c'est à chaque fois en présence de membres des sociétés de régates de Marseille, Cannes et Monaco.

Voici comment *Le Var* rend compte le 5 septembre 1878 des premières régates organisées à Saint-Raphaël, qui le furent sous le patronage de la Société des Régates Marseillaises :

> « Dimanche dernier, 1er septembre, grande fête chez nous. Tout comme Cannes, Monaco, Hyères et autres villes du littoral, nous avons eu nos régates et malgré la violence d'un mistral impétueux, les jeux nautiques ont été exécutés avec le plus grand succès sous les hauts bords du vaisseau école, le *Souverain*, élégamment pavoisé et en présence de plusieurs milliers de spectateurs. Pendant les courses, les musiques du bord, de Vidauban, des Arcs, qui avaient bien voulu se rendre à l'invitation du comité d'organisation, faisaient entendre leurs plus belles symphonies. […] Le succès ne pouvait faire défaut aux intelligents organisateurs groupés autour de M. A. Karr. Nous espérons que ce brillant début ne sera qu'un prélude et que les régates de Saint-Raphaël continueront chaque année ».

Régate plage du Veillat, août 1930
Collection Marcel Carlini, Médiathèque de Saint-Raphaël

Notons au passage le "flair" et le sens de l'anticipation du second membre du comité d'organisation, Félix Martin, élu maire seulement trois mois plus tôt. Les compétitions étaient les suivantes : pour la voile, cinq séries en fonction des tailles des bateaux dont une réservée aux « bateaux de pêche et amateurs » et pour les courses à l'aviron, quatre séries : la première pour les canots majors de l'escadre, la seconde pour les baleinières de celle-ci, la troisième pour les bateaux de pêche de six mètres et au-dessus et la dernière pour les bateaux de 4 à 5 mètres armés par des mousses. S'y ajoutaient des « jeux nautiques » : « targo, joute à la lance », « la bigue»[8] et « natation pour hommes de plus de 18 ans »

Suivirent de nouvelles régates au printemps suivant, le 24 avril exactement, organisées cette fois par la Société des régates et de sauvetage de Saint-Raphaël – qui aurait donc précédé le Cercle des régates – toujours sous le patronage de la Société des régates marseillaises, le président d'honneur étant, comme pour les premières, Alphonse Karr et le président Félix Martin. La première série voit s'affronter des yachts répartis en trois classes (de 8 à 11 mètres, entre 6 et 8 mètres, au-dessous de 6 mètres), le 1er prix pour les plus grands yachts était « une

8 Le jeu de la bigue, aussi appelé « lou capelet », consiste à aller décrocher un chapeau sur une poutre (ou bigue) enduite de suif suspendue au-dessus de la mer et inclinée de bas en haut.

jumelle marine offerte par M. le ministre de la Marine et des colonies et 500 francs offerts par la Principauté de Monaco ». Comme la fois précédente et comme cela est apparemment la pratique habituelle, des courses à l'aviron sont également organisées. À cette occasion, la compagnie PLM s'était engagée à délivrer des billets à prix réduits entre Saint-Raphaël et toutes les gares du réseau de Marseille à Menton.

La même année, eurent lieu aussi, et pour la première fois, à la Saint-Pierre, les 3 et 4 août, des régates dont *Le Var* du 27 juillet 1879 disait : « Sans espérer que celles-ci soient aussi brillantes que celles dont la rade de Saint-Raphaël a été le théâtre au mois d'avril dernier, nous sommes fondés à supposer que ces régates plus modestes seront néanmoins intéressantes et dignes du cadre grandiose dans lequel elles se produiront ».

Après ce démarrage, nous ne disposons pas de renseignements pour les années 1880, sinon pour les dernières. On peut supposer cependant que des régates ont continué à être organisées pour la Saint-Pierre à en croire la délibération de la prud'homie des pêcheurs du 3 février 1884 évoquée par Marcel Foucou qui note : « L'on a voté cinquante francs pour organiser les régates du 1er dimanche du mois d'août, jour de la Saint-Pierre. Comme cette somme paraît insuffisante, on demande au ministre d'aider les pêcheurs de Saint-Raphaël à donner plus de solennité à Saint-Pierre. Il adresse en retour une médaille d'argent et une paire de jumelles »[9].

Le 25 novembre 1886, *Le Var* avait signalé : « On parle très sérieusement de l'organisation de régates entre notre port [Saint-Tropez] et celui de Saint-Raphaël. La Société des transports à vapeur de Saint-Tropez a souscrit pour une somme importante au capital nécessaire à l'organisation de ces régates », mais il est impossible de savoir si ce projet a abouti.

C'est par le biais de la création du journal *Saint-Raphaël-Revue*[10], dont le premier numéro paraît le 19 juin 1887 et qui s'en fait régulièrement l'écho, que l'on peut reprendre le fil de l'histoire des régates. À partir de 1889 sont régulièrement évoquées les régates de la Saint-Pierre agrémentées des « jeux nautiques » évoqués en 1887 par Stéphen Liégeard dans *La Côte d'Azur*[11]. Joutes[12], jeu de la bigue, course aux canards, « luttes de l'aviron » y sont au programme. Celui de l'année 1891 est très représentatif de celles organisées dans les années 1890 et au début du XXe siècle auxquelles participent des bateaux venant de Cannes, Antibes, Saint-Tropez, Sainte-Maxime… Elles sont généralement, pour les voiliers, composées de trois séries. La première met en lice les voiliers de tous gréements. Les deuxième et troisième sont réservées aux « bateaux de pêche et de travail », une distinction étant faite selon leur taille et leur voilure : tarquiers[13] de 7,50 m maximum pour la deuxième, bateaux de « 5 m maximum, voilure de chébec[14] » pour la troisième. Les bateaux de pêche s'opposent aussi dans les courses à l'aviron, le nombre d'avirons variant entre 4 et 8.

Les comptes rendus les plus détaillés de l'ensemble des fêtes de la Saint-Pierre ont été publiés les 14 août 1892 et 13 août 1893 dans la *Saint-Raphaël-Revue*. En 1892, est annoncé le chiffre de 8 500 personnes venues de l'extérieur pour assister à ces fêtes et la présence de 5 000

9 Médiathèque de Fréjus : https://bibnum.villefrejus.fr/viewer/10124/?offset=42#page=17&viewer=picture&o=search&n=0&q=r%C3%A9gate Les archives mêmes de la prud'homie ont malheureusement disparu.

10 Ce journal est consultable en ligne sur le site des Archives départementales du Var.

11 LIÉGEARD Stéphen, *La Côte* d'Azur, Paris, Quantin, 1887, p. 49. Consultable sur Gallica.

12 Le choix a été fait de ne pas évoquer ici l'histoire de la société des joutes raphaëloises créée en 1911 puisqu'elle a déjà fait l'objet de trois ouvrages d'Olivier Balderiotti, en particulier *Société des joutes raphaëloises. Honneur, tradition et gloire*, 2020.

13 Bateau typique de la portion du littoral comprise entre les ports du Lavandou et de Saint-Raphaël utilisé pour la pêche au gangui et le transport.

14 Le chébec est un petit trois mâts méditerranéen équipé de voiles latines.

spectateurs pour la targue qui a vu s'affronter des jouteurs venus de différents ports du département (Saint-Mandrier, Toulon…).

République Française

VILLE DE SAINT-RAPHAEL — VILLE DE SAINT-RAPHAEL

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-PIERRE

Célébrée les 5, 6, 7 et 8 août 1893

PROGRAMME

SAMEDI

A 9 heures du soir

SALVES D'ARTILLERIE -- RETRAITE AUX FLAMBEAUX

FEU DE JOIE

Avec le concours de la Musique *Les Touristes* et du Vélo-Club la *Pédale*

DIMANCHE

A 10 heures du matin

RÉCEPTION DES TAMBOURINAIRES & AUBADES

A 1 heure de l'après-midi

RÉGATES A LA VOILE

Première série

Bateaux de tous gréements, série unique, longueur maximum 5 m. 20, hauteur de quille 0 m. 20 maximum, avec allégement.

Premier prix : 100 fr., offerts par le « Castelet »
Deuxième prix : Une Jacouille, offerte par le Ministère de la Marine
Troisième prix : 30 fr., offerts par le « Castelet »

Deuxième série

Bateaux de pêche et de travail, grande série, 7 m. 50 maximum, voiture dite turquoise, quille ordinaire.

Premier prix : 50 fr. et une médaille d'argent, offerts par « l'Oustalet »
Deuxième prix : 30 fr., offerts par la Prud'homie.

Troisième série

Bateaux de 5 mètres maximum, longueur extrême, voiture chébec, foc facultatif, hauteur de quille 0 m. 12

Premier prix : 30 fr. offert par le Conseil général et une médaille d'argent offerte par « l'Oustalet ». — *Deuxième prix* : 20 fr., offert par le Conseil général
Troisième prix : 15 fr. et *Quatrième prix* : 10 fr., offerts par un Yachtman

A 3 heures du soir

DÉFILÉ DES TAMBOURINAIRES & DE LA MUSIQUE DE LA PLACE DE LA MAIRIE AU PORT

GRANDES JOUTES

Premier prix : 100 fr. — *Deuxième prix* : 60 fr. — *Troisième prix* : 40 fr.

JEU DE LA BIGUE, *Prix* : 20 francs

Pendant les jeux nautiques *CONCERT* par la musique les *Touristes de l'Estérel*

A 9 h. dans les salles vertes artilamment illuminées

A 2 heures de l'après midi

COURSES A L'AVIRON

Bateaux armés en pêche, bordant 8 avirons, 7 m. 50 maximum
Premier prix : 20 fr., offerts par la Prud'homie. — *Deuxième prix* : 25 fr., offerts par le Conseil général et une Médaille d'argent offerte par « l'Oustalet »

Bateaux armés en pêche ou en plaisance, bordant 4 avirons, 4 m. 50 maximum montés par des marins ne dépassant pas l'âge des novices
Premier prix : 15 fr. ; *Deuxième prix* : 10 fr., offerts par un Yachtman.

A 3 heures, sur la place de la Mairie et le cours Jean-Bart

FESTIVAL DES TAMBOURINAIRES

A 8 heures, de la place de la Mairie au Kiosque de la Terrasse

Défilé des Sociétés Musicales et des Tambourinaires

Précédés du Vélo-Club LA PÉDALE DE L'ESTÉREL

A 9 heures du soir

BRILLANTES ILLUMINATIONS, FEU D'ARTIFICE, RETRAITE AUX FLAMBEAUX

exécutés par les Musiques et les Tambourinaires

MARDI

A 10 h. 1/2 du matin

CONCOURS DE BOULES FERRÉES

1er prix : 80 fr. et la moitié des mises. — *2e prix* : l'autre moitié des mises
La partie se fera de 2 à 3 joueurs de la même commune. Chaque joueur déposera 5 fr. Les inscriptions seront reçues jusqu'à mardi, à 10 h. du matin.

A 10 h. 1/2, Place de la Mairie

ASSAUT D'ARMES

Premier prix : Un révolver. — *Deuxième prix* : Un jeu de fleurets

A 2 heures du soir, sur la place Alphonse-Karr

CONCOURS DE CHANT

Romance : prix 20 fr. — *Chansonnette* : prix 10 fr.

A 3 h. place de la Mairie : **Mât de Cocagne** et **Jeux Divers**, 20 fr. de prix.

A 4 heures, Boulevard Félix-Martin

GRANDES COURSES VÉLOCIPÉDIQUES

Sous le patronage et la direction de la **Pédale de l'Estérel**

Six courses avec 300 francs de prix

Un programme spécial donnera tous les détails et les noms des coureurs engagés

Programme de la Saint-Pierre 1893

Médaille de M. Pietrapiano

Le fonds Pierre Nicolini, conservé aux Archives municipales de Saint-Raphaël, contient la médaille qui a été décernée au vainqueur de la deuxième série (réservée aux « bateaux de pêche et de travail ») des régates du 2 août 1891. Il s'agit d'un dénommé Pietrapiano (mais l'on ne sait pas s'il s'agit du père, Jean-Baptiste, 62 ans, ou de son fils Emmanuel, 33 ans, tous deux patrons pêcheurs, habitant rue Vauban). Cette médaille a été offerte par l'*Oustalet*, c'est-à-dire par le couple de Savigny de Moncorps dont c'est la résidence. Les deux années suivantes, le même pêcheur réédite cet exploit sur le même bateau, le *Notre-Dame de Lourdes*, toujours pour la course réservée aux tarquiers. En 1893, il y avait eu 4 partants contre 12 pour les chébecs[15]. Les années suivantes, au moins en 1894, 1896, 1897 et 1902, c'est le représentant d'une nombreuse famille de pêcheurs raphaëlois, Léon Stagnaro, qui remporte cette course à bord de *Foutchéou*, Thomas Stagnaro remportant en 1902 également le deuxième prix de la course réservée aux chébecs.

Dans les années 1900, jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, la fête de la Saint-Pierre continue et les régates sont organisées avec le concours de la section de Saint-Raphaël

15 *Saint-Raphaël-Revue* du 13 août 1893.

du Club nautique de Nice, la présidence étant partagée entre le président de la société nautique et le commissaire de l'Inscription maritime. A chaque fois, l'ambiance est assurée par les sociétés musicales dont très souvent la musique des équipages de la flotte, la société locale « Les touristes de l'Estérel » et l'orchestre municipal.

C'est en 1911 qu'a été trouvée pour la première fois la mention d'une régate ailleurs que devant la plage du Veillat : le 13 août, dans le cadre de la fête champêtre du quartier d'Agay sont prévues de « grandes régates à la voile ».

Ces régates nécessitent bien entendu organisation et financements. Dès le 22 juillet 1878, pour les premières, une subvention de 200 F est votée par la municipalité et une commission de cinq membres, dont Félix Martin, son premier adjoint Augustin Gay et le docteur Eugène Lagrange, est désignée pour préparer la fête. D'autres aides financières sont votées l'année suivante[16]. La chambre de commerce comme le conseil général sont aussi des contributeurs réguliers. Il s'agit également de trouver des fournisseurs de prix. Outre les contributeurs précédemment évoqués, le plus régulier est le ministre de la Marine et des Colonies et l'on trouve bien entendu les organisateurs : municipalité et Cercle des chasses et régates, la prud'homie, des sociétés comme la Compagnie des chemins de fer du Sud, mais aussi de généreux donateurs comme le couple de Savigny de Moncorps déjà signalé ou Guillaume de Chiffreville qui, en avril 1879, donne un prix de 50 F pour le vainqueur de la course des « bateaux sans dériveurs, Service, pêche, amateurs, de 5 mètres et au-dessous[17].

Le yachting et le rôle de la haute société dans ces débuts

Lors des régates sont présents, comme déjà évoqué, les représentants de l'élite raphaëloise, en tant que présidents de ces manifestations, donateurs de prix et compétiteurs. Ils ont contribué à l'organisation et au développement de cette pratique sportive et on ne peut que souscrire à l'analyse de Laurence Lassalle à propos du Casino :

> « Il est vrai que les beaux salons et les salles de spectacle aux décors somptueux sont réservés à une élite, membre du Cercle des chasses et régates ou de la haute bourgeoisie locale. L'accès aux jeux est également payant. Mais cette même élite a toujours su œuvrer généreusement en donnant de son temps, de son dévouement et de son argent pour l'amélioration des conditions de vie des plus modestes. »[18]

On peut donc préciser qu'elle a donné de son temps et de son argent pour l'organisation des régates. Au sein de cette élite, un couple semble avoir marqué le monde de la voile à Saint-Raphaël à la fin du XIX^e^ siècle : le vicomte René de Savigny de Moncorps et son épouse Charlotte Marie Jeanne de Villers La Faye, veuve de Charles, marquis de Rostaing, la « reine des fleurs »[19], installés dans leur propriété de l'*Oustalet dou capelan*[20]. La première description d'un yacht que l'on trouve dans la presse locale est celle du *Nautilus* appartenant justement au

16 Archives communales de Saint-Raphaël, 1 D 9, f° 403, 424 et 434.

17 *Le Var* du 24 avril 1879.

18 LASSALLE Laurence, *op. cit.*, p. 32-33.

19 SAVIGNY Alain de, *La reine des fleurs*, Paris, Erick Bonnier, 2013. On trouve dans ce roman une photo du *Nautilus*, p. XIII, ainsi que la description suivante, p. 253-254 : « Elégant sloop de quinze mètres de long, le « Nautilus » était un rapide coursier des mers, grâce à son profil effilé et à l'importance de sa surface de voilure. Passionné de régates, c'est pour cette raison que René en avait fait l'acquisition. Le mât supportait un foc unique à l'avant et une grande voile classique à l'arrière ; mais sa hauteur avait été doublée pour pouvoir y envoyer une "voile de flèche", qui prolongeait de beaucoup la grande voile vers le haut ». Basé à Saint-Tropez, dont le vicomte serait membre du yacht-club. Sur la vicomtesse, voir aussi *Var-Matin*, 6 octobre 2023.

20 Ils sont donc les voisins d'Alphonse Karr avec laquelle la vicomtesse de Savigny de Moncorps échange une correspondance très humoristique, l'écrivain s'adressant toujours à son « exquise voisine » en tant que

vicomte, après avoir été la propriété d'Alphonse Karr[21] :

Le *Nautilus*
Collection privée

> « Il a été construit par M. de Margat et modifié en 1883 : coque en bois, quille fixe ; longueur 10 m.50 ; largeur 3 m.60 ; creux 1 m.30 ; tirant d'eau 1 m.80 ; gréé en sloop ou cotre d'un port de 13 tonneaux. L'aménagement intérieur est simple et confortable et ce qui donne un charme tout particulier, ce sont huit petits panneaux représentant des vues de mer, des bateaux, des rochers, des plages, signés d'un nom bien connu à Saint-Raphaël, celui d'un des premiers maîtres du dessin d'illustration, d'un peintre de grand mérite, E. Riou[22]. Le *Nautilus* porte alternativement le guidon du Yacht-Club et celui du Cercle de la voile de Paris. [… Il] est bon marcheur, très élégant quand sous une bonne brise il porte toute sa toile : grand-voile, foc et flèche. À le voir louvoyer dans le golfe en tirant des bordées entre les rochers *Les Lions*, majestueux dans leur calme imperturbable, on envie le plaisir que goûtent ceux qui sont à bord. On voit avec intérêt les gracieuses évolutions devant les jolies villas dont la côte est semée. »

La semaine précédente, ce journal avait relaté le mariage à Seillans le 19 juin du vicomte de Savigny de Moncorps avec la marquise de Rostaing. Ce couple a donc certainement été la figure de proue, si l'on peut dire, du monde de la voile à Saint-Raphaël durant les dernières années du XIX[e] siècle. Le vicomte, désigné par décision du 16 février 1892 membre correspondant de l'Union des yachts français à Saint-Raphaël, préside à plusieurs reprises les régates de la Saint-Pierre dont il offre des prix. Il était aussi, semble-t-il, membre du club nautique de Saint-Tropez où aurait été basé son voilier. Un incident survenu en 1892 relie les deux villes : le vicomte est surpris par une tempête et le *Nautilus* s'échoue devant la plage de Pampelonne, projetant ses occupants à la mer qui réussissent à regagner la plage : la marquise offre alors à l'église Notre-Dame de la Victoire un ex-voto en marbre blanc avec, gravée en lettres dorées et entourée d'un liseré bleu (couleur de la Vierge) la sobre inscription suivante : « Reconnaissance à Notre-Dame de la Victoire. Vtesse de Savigny de Moncorps 1892. »[23] La vicomtesse est elle aussi une fervente et habile pratiquante de la voile et participe à plusieurs régates à bord de l'un des voiliers du couple baptisé *Colette.*

Au tournant des XIX[e] et XX[e] siècles, c'est la section de Saint-Raphaël du Club nautique de Nice qui régente la pratique de la voile. Un article du *Saint-Raphaël-Journal* du 26 décembre 1897 nous apprend la fondation de cette section. On retrouve le vicomte de Savigny de Moncorps, « membre du conseil de l'Union des Yachts » qui en est le président. Édouard Siegfried est le secrétaire et H. Fougeiret le trésorier. Comme sociétaires sont nommés Edouard et Julien

marquise de Rostaing : voir Archives départementales du Var, 1 J 855 et en particulier la vue 55 pour l'expression « exquise voisine ».

21 *Saint-Raphaël-Revue* du 17 juin 1888.

22 Édouard Riou est l'illustrateur de *Sur l'eau.*

23 SAVIGNY Alain de, *op. cit.*, p. 305-308.

Claudon, le comte d'Harcourt (villa *Le Castellet)*, Jules Lacaussade (villa *Saint-Jacques*), Édouard de Morsier (*Les Roches roses*) et les architectes Ravel et Sergent. Adhèrent en juin 1898 d'autres prestigieux propriétaires de villas : le prince Bariatinsky (villa *Notre-Dame*), Maurice Barral (villa *Maurice*), Georges Claudon (villa *Georgette/Calanco*)[24].

L'article du *Saint-Raphaël-Journal* précédemment cité révèle la stratégie de la création de sections du Club nautique de Nice :

> « Les sociétés nautiques méditerranéennes se préoccupent d'élaborer un calendrier complet des régates d'été. […] Suivant le projet actuellement discuté, les régates commenceront en juin à Nice, pour se continuer vers l'Ouest et aboutir à Marseille le 14 juillet. Au retour vers l'Est, une nouvelle série de croisières et courses trouveraient place entre le 14 juillet et fin août ».

Le *Saint-Raphaël-Revue* du 5 juin 1898 cite les yachts, qui doivent participer aux régates de Sainte-Maxime puis de Saint-Raphaël, présents dans le port. On y retrouve le *Nautilus,* deux yachts appartenant à Édouard Siegfried, propriétaire de *La Péguière* : le *Massilia,* de deux tonneaux et le *Fiferlin,* d'un tonneau, *Anémone,* 1,2 t. à M. Julien Claudon *; Renaïre,* 1 t. à MM. Porre et Santamaria[25] *; Eros,* 1t. à M. Édouard Claudon *; Robinson,* 1 t. du docteur Lagrange, propriétaire de la villa *Gaïla*[26]. Ces bateaux figurent également dans les résultats des régates des 11 et 12 juin, comme le *Massilia* indiqué cette fois comme appartenant à Sylvain Ravel[27]. Ces régates ont lieu au mois de juin et débutent par une croisière ouverte à « toutes les séries au-dessous de 10 tonneaux » qui relie Saint-Raphaël à Agay aller-retour en 1898 et à La Gaillarde aller-retour en 1899. Aucune trace de ces régates du mois de juin n'a été trouvée ensuite.

Édouard Siegfried prend apparemment le relais du vicomte de Savigny dans les premières années du XX^{e} siècle : à la Saint-Pierre de 1902, dont il assure la présidence du jury, il remporte le 1er prix de la régate des bateaux de 5 mètres sur son voilier *Maïlou*. Il préside également le jury des régates de la Saint-Pierre de l'année suivante.

Le répertoire des matricules des bâtiments de plaisance inscrits au quartier de Saint-Tropez, dont dépendait Saint-Raphaël, durant les années 1910-1934 conservé au Service historique de la Défense à Toulon confirme l'intérêt du "gratin raphaëlois" pour le nautisme. Le dépouillement effectué par Gilbert Buti pour les années 1911-1913 nous donne en effet les noms de personnalités bien connues. On y retrouve bien entendu René de Savigny de Moncorps et Édouard Siegfried, mais aussi de nombreux propriétaires de villas : Francis Truc de la Valère (villa *Alcyon*); Roverano, richissime Argentin, propriétaire avec son épouse de plusieurs villas dont la célèbre *Argentine,* le bateau étant baptisé *Argentin*; Georges Patault, (villa *Duquesnel)* ; Georges Claudon (villa *Georgette/La Calanco)* apparenté aux Koechlin, industriels alsaciens dont un membre possède aussi un bateau ; Jean Goulden (villa *Le Maquis*) dont le yacht à voile porte le prénom de son épouse, *Sybille.* Apparaissent également Ferdinand Bret, frère aîné de l'organiste Gustave ; Melchior d'Agay et son *Saint-Martin ;* Armand Jouët-Pastré, de Marseille, qui possède la villa *Beau Rivage* et une maison à Agay ; Jules Simon (villa *Les Cigales* de Boulouris) ; Ernest Grandclément, propriétaire à Lorgues ; Henry de la Fresnaye, frère du peintre, directeur des usines d'aviation Nieuport dont le bateau

24 *Saint-Raphaël-Revue* du 26 juin 1898.

25 Ce voilier participe à la 2^{e} série réservée aux bateaux amateurs d'une longueur maximum de 5,25 m lors des régates de la Saint-Pierre en 1894 et 1896.

26 À titre anecdotique on peut signaler que selon la *Saint-Raphaël-Revue* du 8 août 1897 la 1ère série des régates de la Saint-Pierre, réservée aux yachts de 1 à 3 tonneaux a été remportée par *Fiferlin* d'Édouard Siegfried et la 2^{e} série, pour les houaris, par *Anémone* de Georges Claudon.

27 *Saint-Raphaël-Journal* et *Saint-Raphaël-Revue* du 19 juin 1898.

à pétrole est aussi baptisé *Nieuport* ; Paul Letellier, industriel des peintures Ripolin (qui achète la villa *Marjolaine* en 1911 et la villa *Notre-Dame* six ans plus tard). Trois maires ou futurs maires figurent également dans ce registre : Léon Basso (1895-1914), Georges Berger (1914-1921) et Dominique Santamaria (1925-1929) ainsi que des patrons pêcheurs : Auguste Caïs, Julien Ghio, Thomas Stagnaro. Aucun propriétaire britannique n'apparaît, ce qui est un peu surprenant. On peut noter que quelques bateaux ont été construits à Saint-Raphaël, comme *Mignonne*, en 1887, appartenant à la « marquise de Rostaing-Savigny », *Hermine,* « bateau de plaisance avec droit de pêche » construit l'année suivante et propriété de son époux, ou encore, en 1911, le *Saint-Raphaël* de Thomas Laugier[28], mais la plus grande partie proviennent des chantiers de Saint-Tropez, Cannes et Antibes.

Une période d'arrêt avant un nouveau départ : la création du Club nautique en 1927

On peut se demander s'il existait une structure pour le nautisme à Saint-Raphaël au début du XX^e^ siècle pour lequel prédomine, il faut l'avouer, un certain flou. N'ont pu être trouvées que deux mentions d'une société nautique : en 1905 et 1907, elle reçoit du conseil général une subvention de 100 francs[29]. Tout laisse à penser qu'il s'agit en fait de la section de Saint-Raphaël du Club nautique de Nice. Il est donc difficile, en raison du mutisme des sources très lacunaires, de vérifier pour Saint-Raphaël ce qu'a constaté Jean-Claude Gaugain :

> « La création de sociétés sportives s'accélère après 1880 tout en restant encore à un niveau modeste. Le mouvement associatif sportif profite alors de lois sur la presse et le droit de réunion, plus libérales, et d'une application moins rigoureuse de l'article 291 du Code pénal. La presse entre dans son âge d'or. […] Ces journaux jouent un rôle d'accélérateur dans la formation du mouvement sportif, de plusieurs manières, surtout en publiant les communiqués des sociétés sportives dans la rubrique locale d'abord, puis dans une rubrique sportive organisée » [30].

On a vu le relais qu'ont été sur ce point la *Saint-Raphaël-Revue et le Saint-Raphaël-Journal*, mais l'on ne peut qu'être enclin à souscrire à son diagnostic : « Saint-Raphaël sous le règne modernisateur de Félix Martin se transformait vite mais les activités nautiques s'y enracinaient difficilement malgré un tourisme balnéaire précoce. »[31] Rappelons à titre de comparaison que le Club nautique de Nice fut créé en 1883 et que la Société nautique de Toulon vit officiellement le jour en 1888. Trois ans plus tard, celle-ci était composée de 120 membres, pour la plupart des retraités de la marine, des propriétaires et des patrons pêcheurs, motivés par l'organisation de courses nautiques et le développement de la construction navale. Rien de comparable à notre connaissance à Saint-Raphaël. Les références au nautisme apparaissent de plus en pointillé jusqu'à la régate de la Saint-Pierre prévue en 1914 qui n'eut probablement pas lieu en raison de la déclaration de guerre qui a marqué un coup d'arrêt. Il faut attendre près d'une dizaine d'années pour qu'apparaisse ce que l'on peut considérer comme une renaissance que permet de documenter le premier registre des délibérations, couvrant les années 1927-1956, du Club nautique de Saint-Raphaël. Le 5 août 1927 se tient son assemblée générale constitutive à l'initiative de plusieurs personnes qui ne sont apparemment pas toutes de la ville. C'est le cas, semble-t-il, d'un certain M. Lectez qui,

28 En 1888, un Laugier est « patron » de la *Colette* appartenant au vicomte de Savigny. Cf. *Saint-Raphaël-Revue* du 10 juin 1888 et *Le Var* du 12 août 1888. Il s'agit très probablement de Joseph Laugier que l'article relatif au *Nautilus* du 17 juin 1888 ci-dessus cité désigne comme le « patron » de ce cotre, le second étant Joseph Teisseyre, « l'ancien matelot d'Alphonse Karr ».

29 *Le Var* du 5 novembre 1905 et Archives communales de Saint-Raphaël, 1 D 16, p. 195.

30 *Jeux, gymnastique et sports dans le Var (1860-1940),* Paris, 2000, p. 71.

31 *Ibid.*, p. 75.

devant 22 présents[32], ouvre cette réunion en rappelant que « la création d'un Club nautique favorisera non seulement la pratique des sports de mer, mais aussi l'amélioration de notre port et la prospérité de notre rivage ». L'article 1er des statuts déposés à la préfecture du Var le 19 août 1927 et publiés au *Journal officiel* du 23 août 1927 est ainsi formulé :

> « Il est formé entre les soussignés et ceux qui adhèrent aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour but de grouper les amateurs de sport nautique et leur livrer les moyens de se livrer à ce sport et stimuler leurs efforts en organisant des réunions, des régates, des croisières, des jeux, des fêtes, des références et des concours ».

Durant les deux-trois premières années de fonctionnement, les réunions sont plutôt rares, irrégulières et assez peu fréquentées. On ne s'embarrasse pas trop du formalisme des règles de fonctionnement des associations et le *turn over* des postes de responsabilité est assez important. Cependant, il est assez aisé de remarquer le rôle d'une nouvelle élite assez différente de celle qui a été active à la fin du XIXe siècle : on y retrouve des ingénieurs, des commerçants (deux garagistes, un imprimeur et un limonadier), un avocat et un pharmacien. L'un de ses représentants est André Bruère, ingénieur, propriétaire du Grand garage des bains. Présent dès le départ, il est élu secrétaire en octobre 1927, mais démissionne en juin 1928, peut-être en raison de son engagement politique puisqu'il fut le 1er adjoint du maire Maurice Verstaele de 1929 à la démission de ce dernier en juin 1933 et à qui il succéda d'ailleurs en tant que maire. On retrouve le lien vu à la fin du XIXe avec le casino par le biais de Gustave Couturier, ingénieur, administrateur du Grand Casino, qui décède brutalement début 1930. On citera également Arnaud Chevillard, ingénieur, propriétaire de la villa *Turquoise*, secrétaire adjoint en mars 1929 ; Baptistin Meynard, garagiste, vice-président en 1927 ; Charles Jaillardon, pharmacien, propriétaire de la villa *Les Glycines*, membre du bureau en 1929 ; Louis Stagnaro, pêcheur et son collègue Henri Castelli, qui possède un canot automobile dès 1911 ; Isidore Hugues, jeune publiciste. Le choix de l'oriflamme « jaune et bleu avec croix blanche » ayant été fait le 6 septembre 1927, on s'intéresse dès le départ au projet de reconstruction du port comme cela est stipulé dans les statuts. Le 14 novembre 1927, la municipalité avait procédé à la nomination d'une commission nautique pour ce projet[33]. Lors de la réunion du Club nautique du 9 décembre suivant, « après diverses observations présentées par les membres présents et concernant l'agrandissement du port de Saint-Raphaël, M. Bruère propose d'émettre le vœu ci-après qui est accepté et qui sera transmis aux autorités compétentes :

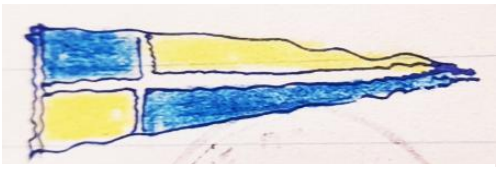

Projet d'oriflamme

> « Considérant que la ville de Saint-Raphaël, station climatique, ville de saison, est essentiellement intéressée au séjour des étrangers d'où elle tire toute sa richesse, le conseil d'administration du Club nautique émet le vœu que les autorités compétentes prévoient dans le projet de reconstruction et agrandissement du port les emplacements et commodités désirables pour la navigation de plaisance : quais d'amarrage, d'accostage, sleep, etc. et que les dispositions nécessaires soient d'ores et déjà indiquées au cahier des charges de ce projet ».

Ce vœu est réitéré et précisé le 13 avril 1929 pour « le prochain conseil municipal » : « aménagement et agrandissement du port, suppression ou à défaut éloignement des bauxites,

32 Et 13 excusés, dont Carolus Duran et Bentley.
33 Archives communales de Saint-Raphaël, 1 D 19.

ce qui aura pour conséquence de donner plus de tranquillité et plus de propreté aux yachts, plaisanciers et pêcheurs ».

Sur le plan sportif, le premier moment fort du club, qui a installé son siège social à la Réserve des bains en 1928, est l'organisation de régates les 21 et 22 juillet de la même année. Ce sont très certainement les premières d'une telle importance depuis 1914. Elles sont présidées par M. Maurel, président de la Fédération des sociétés de yachting de la Côte d'Azur. Est dessiné un parcours de trois milles en forme d'un triangle reliant l'embouchure de l'Argens au *Lion de mer* et au port. Durant la première journée s'affrontent sur deux tours les pointus répartis en quatre séries en fonction de leur taille, les yachts de la série internationale, répartis eux aussi en quatre séries (6,50 m, 8,50 m, 6 et 8 m) effectuant trois tours. La deuxième journée est réservée aux bateaux de pêche professionnels, aux bateaux amateurs, et aux pointus. De nouvelles régates ont lieu le 26 août : ce sont les « grandes régates locales au moteur et à la voile » pour la fête de la mer. La grande nouveauté est que celles du matin sont réservées aux bateaux à moteur et celles de l'après-midi à la voile avec trois séries : pêcheurs, amateurs et séries internationale des 6,50 m. Cette apparition des bateaux à moteur est confirmée en 1930 avec la tenue les 15 et 16 août de compétitions de hors-bord.

Pour terminer, après l'évocation de la renaissance, cinquante ans plus tard, à Saint-Raphaël, de l'aspect sportif du nautisme, et pour revenir à des considérations plus générales sur la plaisance, on ne peut pas ne pas évoquer la présence des yachts dans les eaux raphaëloises à la fin de la période étudiée. N'oublions pas, par exemple, le séjour dans la rade d'Agay dans les années 1920-1930, du yacht de 50 mètres *Pays de France* appartenant à Maurice Bunau-Varilla, président de la société du *Matin,* propriétaire de la villa *P'tit Mi,* aujourd'hui *Les Pléiades*[34]. Mais, « de tous les bateaux ayant fréquenté notre vieux port, le plus beau est sans conteste le yacht « La Korrigane». Au début des années 30, les Raphaëlois purent l'admirer

La Korrigane

34 Voir DROGUET Alain, « L'histoire d'une villa d'Agay et de ses propriétaires », *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, n°24, 2023, p. 59-66. À noter que *Le Pays de France* avait été le titre d'un périodique publié par *Le Matin* de 1914 à 1919.

tout à loisir » écrit Marcel Carlini[35]. *Les tablettes de la Côte d'Azur*, dans son numéro d'avril 1930 ayant pour thème le tourisme nautique, avait consacré un article à cette élégante « goélette appartenant à M. Bertrand du Chazaud, membre actif du Club nautique de Saint-Raphaël » qui le nomme « commodore du club» lors de l'assemblée générale de mai 1930[36]. On retrouve, cette fois encore, le lien entre plaisance et régates ainsi que celui associant, autour de ces divertissements, les professionnels de la mer, les marins pêcheurs, à la bourgeoisie, sinon même l'aristocratie raphaëloise et le souci d'assurer l'attractivité et le développement de la cité. Il semble malgré tout qu'en dépit d'initiatives un peu trop épisodiques, il faut bien le dire, et de magnifiques journées de régates attirant une foule nombreuse, le nautisme n'eut pas à Saint-Raphaël le même lustre que dans les villes voisines de la Côte d'Azur : Cannes, Nice, Monaco ou Saint-Tropez.

Tous mes remerciements à Gilbert Buti et à Domique Miraglio (Médiathèque de Saint-Raphaël) pour leurs précieuses informations ainsi qu'à Philippe Delorme, alors président du Club Nautique de Saint-Raphaël, qui m'a permis la consultation du registre des délibérations des années 1927-1956 de ce club bientôt centenaire.

Médailles des années 1890
Fonds Pierre Nicolini

35 *Saint-Raphaël, le temps retrouvé,* 1994, p. 63.

36 À l'origine, cette goélette, qui s'appelait *La Revanche,* avait été construite à Kérity-Paimpol pour assurer le transport de sel à Terre-Neuve et de morues au retour. M. du Chazaud l'avait fait transformer en yacht à Lorient. Selon Wikipédia, elle effectua dans l'océan Pacifique, en 1934-1936, un voyage scientifique effectué sous les auspices du musée d'ethnographie du Trocadéro.